

Yannick Collen devient le nouveau Président de la Confédération Nationale de la Mobilité



Conformément aux statuts de la CNM fixant une présidence tournante et successivement attribuée chaque année au représentant des membres actifs, elle est accordée pour 2016 à Yannick Collen (Président de la CSD), succédant ainsi à Michel Seyt, Président de la FNTV.

Homme de terrain et professionnel émérite, Yannick Collen a fondé sa société de déménagement du même nom en 1991 dans le Calvados. En parallèle de ses activités de chef d'entreprise et de ses investissements relevant de l'intérêt collectif en tant que Conseiller municipal de Deauville et Vice-Président du tribunal de commerce, il s'est rapidement engagé dans la voie du syndicalisme patronal au sein de la CSD. De membre du Bureau National à Président de la Commission Sociale, il a ensuite été élu par ses pairs en 2013 Président national de la Chambre, « *plus que jamais convaincu de l'intérêt de l'union pour défendre la profession* ». Son engagement au service de la Profession s'illustre par un mandat renouvelé en avril 2015 et un bilan riche en avancées, dont la ligne directrice pourrait se résumer à « des combats de fond au service de la Profession avec des réussites concrètes pour chaque entreprise et un coup d'accélérateur dans la métamorphose de la CSD ».

Pour honorer la confiance des 3000 adhérents de la CNM, Yannick Collen entend mettre en œuvre une politique articulée autour de cinq axes en 2016 :

- Pérenniser la représentativité de la CNM et assurer la mutualisation des moyens ;
- Poursuivre le travail amorcé par Michel Seyt pour défendre les intérêts des entreprises dans le respect de chacun ;
- Peser encore davantage dans le dialogue social au sein de la branche (formation, pénibilité, protection sociale...);
- Accompagner les entreprises dans les évolutions sociétales et économiques ;
- Limiter les contraintes communes pesant sur les entreprises de la CNM, comme la circulation, le stationnement...

« *Je vous assure de mon engagement profond et sincère pour tout mettre en œuvre dans l'objectif de faire avancer la Confédération Nationale de la Mobilité, soutenir ses membres et dynamiser la branche* » a conclu Yannick Collen lors de sa nouvelle prise de fonction.

CONTACTS PRESSE

- | | |
|--|---|
| ✓ CNSA
Serge Nossovitch – Délégué général
Tél : 01 43 27 56 74
Courriel : serge.nossovitch@cnsa-ambulances.com | ✓ FEDESFI
Bernard Mottier – Délégué général
Tél : 01 47 66 49 68
Courriel : bernard.mottier@orange.fr |
| ✓ CSD
Laurence Lechaptois – Déléguée générale
Tél : 01 49 88 61 40
Courriel : llechaptois@csdemenagement.fr | ✓ FNTV
Maryline Jouaillec – Secrétaire générale adjointe
Tél : 01 40 82 62 71
Courriel : maryline.jouaillec@fntv.fr |

A propos de la Confédération Nationale de la Mobilité

La Confédération Nationale de la Mobilité, constituée le 27 octobre 2014, est le fruit de la réunion de quatre fédérations afin de défendre les intérêts des entreprises de leur secteur : la CNSA (Chambre Nationale des Services d'Ambulances), la CSD (Chambre Syndicale du Déménagement), la FEDESFI (Fédération des Entreprises de la Sécurité Fiduciaire) et la FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs).

Elle a pour objet de défendre et de représenter les intérêts des entreprises de la branche relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, sur le champ de compétence des services de transport par ambulance, du déménagement et du garde-meubles, du transport de fond et des valeurs fiduciaires et du transport routier de voyageurs, afin de procéder à l'étude et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux, tant individuels que collectifs.